

9 décembre 1964, Québec

Dîner-causerie du Club de réforme de Québec

Les dîners-causeries que vous organisez régulièrement chaque année offrent aux dirigeants du parti une excellente tribune pour venir vous exposer les principes qui inspirent leur action politique. Ils font de votre club un véritable foyer de la pensée libérale. Et c'est exactement le but que s'étaient fixé les fondateurs du Club de Réforme de Québec, but qui demeure aussi valable et aussi utile aujourd'hui qu'alors.

Aussi, vous comprendrez avec quel plaisir j'ai accepté, malgré les tâches nombreuses qui me sollicitent de toutes parts, votre aimable invitation d'inaugurer ce soir cette nouvelle série de dîners-causeries. Vous constituez un auditoire parmi les mieux préparés à comprendre la signification profonde de l'œuvre de reconstruction que nous avons entrepris d'accomplir. Ce qui explique nul doute l'enthousiasme avec lequel vous avez épaulé, chacun dans votre milieu, les mesures nombreuses que le gouvernement a introduites depuis quatre ans afin de pouvoir remplir pleinement le mandat que lui a confié l'électorat de la province.

Vous méritez sûrement de chaleureuses félicitations pour votre grand esprit de compréhension – qui vous amène le plus souvent à placer le bien-être général au-dessus de vos intérêts personnels – ainsi que pour votre foi profonde dans le bien-fondé de nos diverses entreprises dont le but ultime est de faire du Québec un État moderne. Je désire joindre à ces félicitations mes remerciements personnels à l'adresse de tous ceux qui, dans le district de Québec, ont contribué si généreusement par leur travail et leur dévouement à la victoire des candidats libéraux dans Dorchester, Matane et Saguenay aux élections partielles du 5 octobre dernier. Ces trois victoires et celle remportée dans Montréal-Verdun le même jour ont conservé intact le dossier électoral de notre parti. Les libéraux, en effet, ont triomphé dans toutes les élections partielles qui ont eu lieu depuis le jour historique du 22 juin 1960. Le mérite d'une telle réussite revient dans une très large mesure à l'apport combien précieux qu'ont su fournir les militants du parti. Encore une fois, je les en remercie bien sincèrement.

Les libéraux ont raison de se réjouir de ce qui a été réalisé depuis quatre ans. Le gouvernement qu'ils ont si largement contribué à faire élire a réussi, en un laps de temps relativement court, à traduire dans la réalité la presque totalité des engagements pris envers la population du Québec. Il suffit de référer à notre programme de 1960 et à notre manifeste de 1962 pour s'en rendre compte. C'est un accomplissement dont l'histoire de notre province offre peu d'exemples et qui justifie les libéraux à retirer une satisfaction bien compréhensible de tout ce qui est désormais acquis. Toutefois, cela ne doit pas pour autant leur faire oublier l'avenir.

Notre parti se doit d'indiquer encore une fois la route à suivre. Tous ensemble, nous devons fixer au Québec de nouveaux objectifs, nous devons déterminer les pouvoirs dont nous aurons besoin pour les réaliser et définir les moyens auxquels il nous faudra recourir pour ce faire. En d'autres mots, il nous faut sans plus tarder orienter notre programme vers l'avenir.

C'est ce qu'a commencé de faire la Fédération libérale du Québec en choisissant, pour son congrès de l'automne prochain, le thème suivant: « L'économie rurale dans un Québec

moderne ». C'est ici, à Québec, que se réunira le congrès de 1965 et que seront élaborées les politiques qui, je l'espère, permettront au gouvernement que je dirige d'étendre à tous les coins et recoins de la province les bienfaits de notre formidable expansion économique. Aussi, le Club de Réforme de Québec me semble-t-il l'endroit tout choisi pour amorcer l'étude du thème de nos prochaines assises annuelles. Et je veux croire qu'on y verra l'importance que le gouvernement attache à la solution des problèmes du milieu rural et l'urgence qu'il y a d'élaborer une politique rationnelle dans ce domaine comme dans tous les autres. Mais avant d'essayer de déterminer quelle place doit occuper l'économie rurale dans un Québec moderne, il me paraît nécessaire: premièrement, de rechercher une définition générale de ce qu'il faut entendre par économie rurale; et ensuite, de revoir brièvement les grandes transformations survenues dans notre province depuis quatre ans.

Les spécialistes en la matière définissent l'économie rurale comme étant « l'étude des principes dont l'application permettra à l'agriculteur de retirer de son exploitation un revenu aussi élevé et constant que possible ». Il s'agit, en d'autres mots de la mise en œuvre des moyens les plus efficaces de hausser le niveau de vie du cultivateur et de sa famille par la seule exploitation de la ferme.

Même en acceptant cette définition précise mais modeste de l'économie rurale, celle-ci n'en comporte pas moins plusieurs objets. On peut les grouper en trois grandes catégories: les facteurs externes, comme les interventions de l'État et les charges sociales; les agents de la production agricole, comme la nature, le capital, le travail; la combinaison optimum des facteurs de la production agricole. Une analyse même succincte de chacune de ces grandes catégories conduit à de sérieuses réflexions.

Par exemple, l'étude des facteurs externes invite à considérer le rôle de l'État en matière de protection douanière, d'organisation de l'enseignement agricole, de la recherche et de la vulgarisation agronomique, des mesures d'assistance à l'agriculture, et à examiner la nature des impôts et autres charges sociales des agriculteurs.

J'ouvre ici une courte parenthèse pour signaler que l'intervention de l'État, en matière d'économie rurale, peut consister en des actes de longue portée ou en des mesures d'urgence. Ce furent, par exemple, des actes de longue portée que les décisions prises par l'actuel gouvernement du Québec de centraliser l'enseignement agronomique du Québec dans le campus de l'Université Laval et de créer de toutes pièces, à La Pocatière et à St-Hyacinthe, l'enseignement technologique agricole.

Mais ce furent des mesures d'urgence et temporaires que celles: de réduire de 25% les charges d'impôt scolaire des agriculteurs et d'accorder aux producteurs de lait de transformation une subvention de 10¢ la livre de gras. Dans ces deux cas, l'État a voulu intervenir, dans la mesure de ses moyens immédiats, pour corriger des injustices sociales. La réduction de 25% de l'impôt scolaire des agriculteurs est une mesure temporaire, d'ici à ce que la Commission Bélanger nous propose une solution globale au problème de la juste répartition des impôts fonciers entre les contribuables québécois, y compris les agriculteurs. De même la subvention de 10¢ la livre de gras aux producteurs de lait de transformation, qui ont extrêmement à souffrir de l'actuelle structure des prix, est-elle une mesure d'urgence et

temporaire, d'ici à ce que le gouvernement fédéral mette en vigueur ce qu'il annonce depuis des mois, à savoir une politique canadienne nouvelle et plus équitable, de l'industrie laitière.

Mais revenons maintenant aux objets de l'économie rurale, dont je n'ai signalé jusqu'ici que les facteurs externes à l'entreprise agricole. Considérons un moment ces facteurs classiques de tout économie que sont la nature, le travail et le capital.

L'étude de la nature en matière d'économie rurale, englobe le climat, le sol, les animaux et les végétaux. Celle du travail agricole comprend les salaires, les contrats de travail, l'emploi économique de la main-d'œuvre, etc. Et l'étude du capital peut porter sur la classification des diverses sortes de capitaux agricoles, leur agencement et leurs rendements, les modalités du crédit agricole, et autres problèmes du genre. Quant à l'organisation et à la gestion de l'exploitation agricole, elles englobent les questions relatives au mode de tenure, à l'obtention et à l'utilisation des crédits nécessaires, à l'économie des diverses productions animales et végétales, à la combinaison la plus rentable de ces productions dans un milieu donné, aux modes de mise en marché, et j'en passe. Et puisqu'il est question de mise en marché, disons qu'il est encore du domaine de l'économie rurale d'étudier les industries agricoles de transformation: laiteries, conserveries, abattoirs, cidreries et autres, les transports et l'entreposage, les circuits commerciaux relatifs à la distribution des produits agricoles, etc.

Ceci dit, il faut retenir que la définition de l'économie rurale, qui a pris historiquement et conserve encore aujourd'hui le sens de « économie agricole », ne comprend qu'un aspect fort limité de la vie en milieu rural.

En choisissant d'étudier la place que doit occuper l'économie du milieu rural dans un Québec moderne, notre Fédération libérale entend, je crois, donner une portée beaucoup plus vaste à ses recherches. C'est sur le développement global des communautés rurales que doivent se pencher les militants. Ils doivent trouver des réponses aux questions de développement industriel et commercial, d'exploitation rationnelle des forêts, des mines, des pêcheries, de promotion touristique. Ils doivent rechercher les moyens de satisfaire les besoins d'éducation, de santé, de loisirs des populations rurales.

Il s'agit donc d'envisager ici le sens très large d'économie du milieu rural, de sociologie rurale, de l'aménagement des territoires ruraux, de la préparation ou humanisation des migrations indispensables, et que sais-je encore. N'oublions pas que la solution des problèmes du milieu rural va nécessiter une approche globale qui tient compte de tous leurs aspects: économiques, sociologiques, psychologiques, juridiques et autres.

C'est du moins le genre de solution auquel vise le gouvernement que je dirige. Et nous comptons sur les militants libéraux pour qu'ils, nous indiquent les moyens d'atteindre une telle solution.

Voyons maintenant quelles transformations importantes ont eu lieu au Québec depuis 1960 et, aussi, dans quelle mesure l'expérience acquise dans d'autres domaines peut aider à vaincre les problèmes du milieu rural auxquels notre province fait face présentement. Ne craignez rien: mon intention n'est pas de vous donner la liste de tous les changements dont

nous avons été les témoins depuis quatre ans. Cette liste risquerait en effet d'être fort longue et quelque peu monotone. Et puis, malgré que ma mémoire soit excellente, je craindrais de faire des oublis qui ne me seraient peut-être pas tous pardonnés!

Ce qui me semble beaucoup plus utile, c'est d'essayer de cerner avec vous la nature et le caractère de ces changements. Ceux-ci peuvent être classés en quatre grandes catégories: changements de mentalité, changements de structures, changements de cadres, changements de méthodes d'action.

Au lendemain du 22 juin 1960, le climat s'est complètement transformé dans notre province.

Notre population, qui avait vécu repliée sur elle-même pendant de nombreuses années, a repris subitement goût à la vie. Elle a redécouvert la liberté. Et, en même temps, elle a ressenti le besoin de s'affirmer comme peuple adulte. Ce qui a forcément causé de graves perturbations dans bien des milieux et a obligé un très grand nombre à réévaluer la conception qu'ils se faisaient jusqu'alors des êtres et des choses.

Prenons deux exemples. Sous prétexte de ne sacrifier aucun des droits provinciaux, nos prédécesseurs avaient pris l'habitude de toujours dire non à Ottawa. Avec le résultat que le gouvernement central fut amené à occuper progressivement le plus souvent au bénéfice des autres provinces, les terrains laissés vacants par le Québec. Or voici qu'à la conférence fédérale-provinciale du mois d'août de 1960, un nouveau gouvernement québécois propose des solutions concrètes aux problèmes à l'étude et annonce que dorénavant notre province entend faire usage de ses droits dans tous les domaines de sa juridiction. On sait la suite de cette histoire: non seulement le Québec occupe davantage chaque jour le terrain qui lui appartient, mais il a commencé de récupérer là où il y avait empiètements, comme dans le champ de l'impôt sur le revenu des particuliers ou dans celui des programmes conjoints.

Et voici un autre exemple: les politiciens d'une autre époque nous avaient appris que rien ne devait changer au pays du Québec, surtout pas dans le domaine de l'éducation. Or notre peuple, en décidant de s'affirmer dans tous les domaines, s'est rendu compte du même coup que notre système d'enseignement avait besoin d'être entièrement rénové et que seul l'État était en mesure d'entreprendre une tâche d'une telle envergure et d'en coordonner la réalisation. Ce qui était impensable il y a à peine quelques années est maintenant une réalité: le Québec possède son ministère de l'Éducation au même titre que tout autre État moderne.

C'est ce que j'appelle les changements de mentalité. Ceux-ci ont à la fois permis et exigé des changements de structures. En effet, chaque fois que les Québécois veulent s'affirmer dans un domaine, ils se rendent compte que les structures indispensables à leur action ou bien sont complètement démodées et ont besoin d'être rénovées, ou bien n'existent pas tout simplement et qu'il faut les créer de toutes pièces. Je viens de vous citer l'exemple du ministère de l'Éducation. On peut en ajouter plusieurs autres: ministère des Affaires fédérales-provinciales, ministère des Affaires culturelles, ministère des Richesses naturelles, ministère du Tourisme, Conseil d'Orientation économique, Société générale de financement, Conseil de la trésorerie, Service de l'Assurance-hospitalisation, Hydro-Québec, et j'en passe.

Ce qui importe, ce n'est pas tant que les structures de l'État soient nouvelles ou rinnovées, mais bien qu'elles servent de façon efficace à atteindre les objectifs qui leur sont fixés. Un exemple, entre plusieurs autres, est la Société générale de Financement. On sait que cette société a été établie afin de permettre principalement au grand public de participer à la mise en valeur de nos richesses. C'est exactement le but que va atteindre l'établissement au Québec d'une industrie sidérurgique. Lorsque la construction de l'aciérie sera complétée, d'ici trois ou quatre ans, une partie de notre minerai de fer sera ouvré chez nous par une entreprise québécoise dont la majorité des actions seront détenues par le grand public.

À leur tour, les changements de structures ont obligé à des changements de cadres. L'édification d'un État moderne ne peut se faire qu'avec la seule bonne volonté. Elle exige la présence active d'hommes compétents, qui sont des spécialistes dans leurs domaines et qui sont rompus à toutes les techniques de l'administration. C'est pourquoi le gouvernement n'a pas craint de faire l'effort nécessaire pour recruter le plus possible, aux divers paliers de l'administration provinciale, nos meilleurs talents. Il ne conviendrait pas que je donne ici des noms, ni que je cite un service ou un département en exemple. Car, une technicienne de la mécanographie, même si elle joue un rôle beaucoup plus effacé, rend des services tout aussi appréciables que ceux d'un rédacteur de l'Information Officielle ou d'un économiste du ministère de l'Industrie et du Commerce. Ce qu'il faut souligner, c'est que dans chacun de ces cas, l'État a dû faire appel à des spécialistes pour obtenir un travail bien fait et qui est rentable.

De même, il était inévitable que des transformations d'une telle importance au niveau des structures et des cadres apportent des changements profonds dans nos méthodes d'action. Il n'est pas facile de décrire ces changements. Disons que nous avons mis tout d'abord ordre et discipline là où il n'y avait toujours eu qu'improvisation ou laisser-faire. Un exemple est le regroupement des services qui, lors de notre arrivée au pouvoir, se trouvaient dans bien des cas éparpillés dans différents ministères. C'est le caprice plus que la logique qui avait amené nos prédécesseurs à confier les écoles spécialisées à un ministère autre que le Secrétariat de la province de qui, dans le temps, relevait pourtant de l'ancien Département de l'Instruction publique. Et combien d'autres cas du même genre que je pourrais vous citer.

Puis, nous avons eu recours à la planification, une méthode d'action dont le vieux régime semblait ignorer même l'existence. On pense bien que la décision d'établir un complexe sidérurgique dans le Québec n'a pas été le fait d'une génération spontanée. Elle est le fruit d'une minutieuse planification entreprise par le Conseil d'Orientation, économique et le comité interministériel de la planification, dès leur mise en place, et qui, avec la création de la Société générale de financement, a pu conduire à un aboutissement aussi heureux. Même chose pour l'intégration de tout le réseau de production et de distribution d'électricité au Québec ainsi que pour le projet-pilote d'aménagement rural du bas Saint-Laurent, dans le cadre du programme ARDA, et dont les résultats acquis et à venir aideront grandement à résoudre plusieurs des problèmes du milieu rural.

Enfin, nous avons fait servir à leurs fins véritables les structures administratives dont nous disposions. Le plus bel exemple est celui du budget de la province dont nous avons fait un puissant instrument de croissance économique. Que le budget soit passé d'un demi-milliard

à un milliard et demi en quatre ans reflète bien la stature nouvelle du Québec moderne. Ce qui est vrai pour le budget l'est également pour le Service général des Achats, la Commission du Service Civil et la plupart des organismes gouvernementaux.

Tous ces changements ne sont pas, croyez-moi, exclusifs à l'administration provinciale. Il suffit de regarder autour de soi pour se rendre compte que les autres administrations publiques et l'entreprise privée ont besoin, elles aussi, d'y recourir constamment. C'est une évolution normale sans laquelle le progrès ne serait pas possible. Le Québec a payé cher pendant seize ans pour l'apprendre.

Ce qu'il faut pour faire participer toutes nos régions à la formidable expansion économique que connaît notre province, c'est que s'opèrent dans les milieux ruraux des changements de mentalité, de structures, de cadres et de méthodes d'action d'une égale importance. Le gouvernement, va sans dire, a un rôle excessivement utile à jouer. Il possède les techniques et les instruments de travail les plus aptes à favoriser la plupart de ces changements. Il ne saurait réussir cependant sans l'appui actif de la population.

Deux tâches particulièrement lourdes reviennent aux militants libéraux. En premier lieu, ils doivent travailler à modifier les mentalités dépassées qui existent malheureusement encore dans trop de milieux ruraux. Car le progrès ne viendra pas là où il n'est pas voulu. Ensuite, ils doivent rechercher les moyens les plus pratiques mais aussi les plus efficaces pour le gouvernement d'opérer les changements qui insuffleront une vie nouvelle à l'économie rurale d'un Québec moderne. J'ai confiance que les libéraux sauront relever le défi et mener ces deux tâches à bonne fin, comme ils l'ont toujours fait jusqu'ici.